



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



“Relevons ensemble les défis de l’agriculture et des territoires”

ÉDITO

## Jean-Claude DARLET et Héroïse GONZALO

▲ Président

▲ Directrice

L'année 2022 a été marquée par la progression importante du nombre d'installations aidées (116 dossiers DJA déposés en Isère, + 230%), preuve que le nouveau parcours d'accompagnement mis en place ces dernières années à destination des porteurs de projet porte ses fruits. Nous ne pouvons qu'encourager ces chiffres pour 2023. Les perspectives sont à construire, notamment sur les modèles d'installation à proposer, mais aussi sur les systèmes agricoles de demain. Car au-delà du renouvellement des générations, c'est notre souveraineté alimentaire qui est en jeu.

Nous sommes dans une ère de transition et comme les années précédentes, nous n'avons cessé de nous mobiliser pour les agriculteurs et nos territoires en 2022. Que ce soit dans les procédures de calamités – avec la sécheresse et le gel qui bouleversent notre agriculture – ou encore la gestion des volumes en eau sur le département, notre analyse des besoins terrain est aujourd'hui reconnue (et attendue !) par les services de l'État. Il en va de même du côté des agriculteurs, où nous avons joué un rôle majeur dans l'accompagnement de la nouvelle réforme de la PAC, pour répondre aux enjeux toujours plus complexes et ambitieux de l'agriculture – sécurité alimentaire, équilibre des territoires ruraux ou encore préservation des ressources naturelles. Les solutions sont à construire et comme toujours, les agriculteurs répondent présents pour adapter leurs pratiques pour nourrir la société.

Acteur de terrain auprès des agriculteurs, des collectivités, et des forestiers, nous avons un rôle à jouer pour aider les exploitants à réduire la vulnérabilité de leurs fermes face aux transitions. Nous devons traduire les conséquences des changements climatiques et économiques en solutions adaptées à nos exploitations et à nos filières. La Chambre d'agriculture contribue largement à l'accompagnement vers ces nouveaux systèmes au travers de conseils, d'accompagnements de projets et filières de proximité, de réseaux de références, des groupes 30000 ou Dephy... De nombreuses actions ont été menées cette année, que vous découvrirez à travers ce rapport. Nous remercions les élus, et les collaborateurs de la Chambre d'agriculture, mais aussi nos partenaires et financeurs, sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé avec succès.



**P.04**  
INSTALLATION / TRANSMISSION

**P.06**  
ALIMENTATION &  
FILIERES LOCALES

**P.08**  
MULTI PERFORMANCE &  
TRANSITION AGRICOLE

**P.10**  
ADAPTATION AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

**P.12**  
CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT  
STRATEGIQUE

**P.14**  
PRÉSERVATION DES SURFACES  
AGRICOLES

**P.16**  
LA VIE DE LA CHAMBRE  
D'AGRICULTURE

**P.19**  
BILAN FINANCIER & REVUE  
QUALITÉ





# INSTALLATION TRANSMISSION

Le renouvellement des générations agricoles : première priorité politique des Chambres d'agriculture qui y consacrent des moyens humains et financiers très importants face à ce défi qui les attend.

**En Isère, c'est plus de 56% des agriculteurs qui vont cesser leur activité d'ici 10 ans.**



## L'INSTALLATION EN 2022

**41**  
STAGES TEST EFFECTUÉS

**116**  
DOTATIONS JEUNE AGRICULTEUR\*

Chiffre record ! (+230 %)

\*Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

**200**  
PERSONNES ACCOMPAGNÉES ► dans leur parcours d'installation

**130**  
pour une installation en 2022 ou 2023

**2000**  
CANDIDATS REÇUS EN PRIMO ACCUEIL

## LA TRANSMISSION EN 2022

**182**  
CÉDANTS ACCOMPAGNÉS

**74**  
OFFRES PUBLIÉES  
sur le Répertoire Départ Installation

dont **35** nouvelles

 Retrouvez la vidéo de présentation du RDI



**1244**  
CÉDANTS INFORMÉS  
via l'invitation au mois de la transmission

### « Projet d'avenir »

**Nouveau !**

Une formation pour anticiper le renouvellement des générations en ciblant les actifs de 50 ans et plus pour les amener à se questionner sur le devenir de leur exploitation.

## PROFIL TYPE DU PORTEUR DE PROJET EN ISÈRE

**84%** ne sont pas issus du milieu agricole

**64%** ont + de 30 ans

**45%** ont un projet bio

**43%** sont des femmes

**44%** ont une activité de transformation fermière

**35%** veulent s'installer en individuel



## TOP 3 DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DANS LES PROJETS

**29%** Maraîchage

**19%** Herbivores (hors bovins)

**17%** Fruits et autres cultures



Chiffres 2021

**Céline FAILLIE**  
celine.faille@isere.chambagri.fr

**Cécile LAURANSON**  
cecile.lauranson@isere.chambagri.fr

## ATELIER START'ÈRE, UN PRIMO-ACCUEIL POUR RECEVOIR LES PERSONNES QUI SOUHAITENT S'INSTALLER EN AGRICULTURE

Au cours de l'année 2022, la Chambre d'agriculture de l'Isère a rencontré 2000 candidats à l'installation agricole. Parmi ceux-ci, 85% sont des personnes en reconversion, souvent très diplômées et non issues du milieu agricole. Pour s'adapter à l'évolution du profil des porteurs de projet et accompagner chacun au plus près de ses besoins, la Chambre d'agriculture a développé en 2022 un nouvel outil d'accueil de candidats à l'installation.

### « Avec cet atelier, on permet de travailler en collectif des projets individuels »

Destiné aux personnes dont le projet agricole est juste en émergence, l'atelier Start'ère propose une demi journée en petit collectif pour s'informer sur les différents dispositifs d'accompagnement (reconversion / création d'entreprise agricole) et faire le point sur l'avancement de son projet ; ses besoins.

Chaque participant repart avec son plan d'action individuel identifiant les dispositifs qui lui sont adaptés. Après la phase de test en 2022, ce dispositif est développé en 2023 avec 1 atelier proposé par mois.

**Manuelle GLASMAN**  
manuelle.glasman@isere.chambagri.fr

## DES JOURNÉES COLLECTIVES POUR FAIRE SE RENCONTRER CÉDANTS ET REPRENEURS

La Chambre d'agriculture accompagne les mises en relation entre cédants et porteurs de projet via le Répertoire Départ Installation, outil en ligne animé par les Chambres (cf *chiffres clés* page 4).

C'est dans la continuité de cet effort et pour réussir à faire coïncider exploitation à reprendre et projet d'installation, que s'est tenue une journée de rencontre entre porteurs de projet à Autrans-Méaudre en Vercors le vendredi 28 octobre 2022. 11 porteurs de projets du secteur Vercors étaient présents pour rencontrer les cédants et réfléchir à l'intérêt d'une installation en association. **Cette forme de reprise répond ainsi aux enjeux de Transmission et s'inscrit dans la tendance de développement de l'agriculture de groupe.**



**Aymeric BOSNEAGU**  
aymeric.bosneagu@isere.chambagri.fr

# ZOOM SUR

## 1 CONCOURS D'IDÉES POUR MIEUX APPRÉHENDER L'AVENIR D'UNE EXPLOITATION



À partir de la question : « Comment améliorer l'adéquation des offres de reprise et des projets d'installation ? », un concours d'idées a été exploré sur le Pays Voironnais.

Au sein d'une ferme en recherche de transmission – avec peu de postulants – nous avons laissé le choix aux candidats à l'installation d'exposer leur projet ou leur vision de l'avenir sur cette exploitation et en parallèle, amener les cédants à imaginer peut-être différemment l'avenir de leur exploitation.

**Le principe de ce concours est de tester la pertinence des idées et la capacité des candidats d'adapter leur projet aux atouts et contraintes de l'exploitation présentée in situ.** La rencontre entre trois projets a permis des échanges très riches en informations techniques mais également aux cédants de faire évoluer leur proposition de reprise.

**Béatrice CHENET**  
beatrice.chenet@isere.chambagri.fr

**Anne-Caroline MERMET**  
annecaroline.mermet@isere.chambagri.fr



# ALIMENTATION & FILIÈRES LOCALES

Accompagner les filières et les producteurs à imaginer les débouchés de demain, favoriser l'accès à une alimentation de qualité.

## CERTIFICATION AB ET HVE, LE TRAVAIL D'AGRÈMENT SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS IS HERE EST LANCÉ



En 2022, la Chambre d'agriculture a accompagné le Pôle Agroalimentaire de l'Isère (PAA) dans sa réflexion sur le volet qualité de la marque IS HERE, afin d'aller encore plus loin dans ses engagements liés aux conditions de production.

Des réflexions ont ainsi été menées avec les exploitants adhérents à la marque pour que les produits référencés soient issus d'exploitations certifiées AB ou HVE (Haute Valeur Environnementale). Ces deux « labels » supplémentaires permettent de proposer aux consommateurs des produits locaux qui garantissent aussi le respect de l'environnement et de la santé.

**Suite à ces réunions, 26 exploitations ont été accompagnées dans la certification HVE et le travail se poursuit sur 2023, après la validation par les instances du PAA du contenu de ce volet qualité pour les produits non transformés.**

Mélanie HOVAN

[melanie.hovan@isere.chambagri.fr](mailto:melanie.hovan@isere.chambagri.fr)

## TERRE D'ISÈRE, LE PREMIER COLLECTIF ISÉROIS DE PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

Le collectif Terre d'Isère regroupe 5 producteurs de pommes de terre du département (dont 1 en Agriculture Biologique). Il a été créé en 2021 sous le pilotage de la Chambre d'agriculture pour répondre à la demande de structurer une filière locale de pommes de terre. À travers le Pôle Agroalimentaire de l'Isère, les agriculteurs se sont organisés afin de livrer leur production aux grandes et moyennes surfaces (GMS) via la marque IS HERE, ou depuis 2022 au Marché d'Intérêt National (MIN) de Grenoble, afin qu'elle soit par la suite distribuée dans des commerces de proximité.

**Après une année 2022 concluante, les producteurs mettent l'accent sur les itinéraires techniques pour maintenir les performances et la rentabilité des systèmes de production dans un contexte de dérèglement climatique.** Les enjeux futurs sont concentrés autour de la sécurisation de la production, impactée par la sécheresse et la conservation, notamment en choisissant des variétés adaptées. La Chambre d'agriculture prévoit de réaliser des essais en 2023 sur ces sujets.

Baptiste RUELLO

[baptiste.ruello@isere.chambagri.fr](mailto:baptiste.ruello@isere.chambagri.fr)

## ZOOM SUR



### FILIÈRE LAITIÈRE : DES EXPÉRIMENTATIONS POUR PRODUIRE DU FROMAGE DE QUALITÉ FACE AUX FORTES CHALEURS

Durant l'été 2022, 2 fermes iséroises ont été suivies dans le cadre du projet **PEPIT CLIMLACTIC**. 3 sessions de prélèvements ont été faites avant, pendant et après un épisode de forte chaleur afin de collecter des données techniques (température, acidification, qualité des fromages) et étudier comment les producteurs peuvent adapter leurs pratiques et limiter leurs consommations énergétiques sur leurs exploitations. En parallèle, des capteurs de consommations énergétiques ont été installés dans les fermes afin de réaliser une étude des impacts des épisodes de forte chaleur sur les consommations électriques (consommations des groupes froids pour maintenir les températures en salle de fabrication, cave, chambre froide...). Les résultats définitifs sont attendus en 2024.

Toujours dans une logique de qualité des produits et d'adaptation au changement climatique, la Chambre d'agriculture a mis en place des formations sur les plans d'autocontrôle afin d'aider les producteurs à réaliser des analyses pertinentes sur leurs fromages et ainsi limiter au maximum les risques sanitaires des produits mis sur le marché.

Sandrine ANSELMET | [sandrine.anselmet@isere.chambagri.fr](mailto:sandrine.anselmet@isere.chambagri.fr)

## PLEIN LAIT YEUX : PREMIER LAIT 100% IS HERE



Un Collectif de

**23 producteurs laitiers**

Une 10<sup>ème</sup> d'exploitations concernées



**268 320 litres de lait**  
vendus en 2022

Lieu d'exploitation principal  
**Matheysine-Trièves**

Circuits : GMS, Epiceries et  
commerces de proximité via le  
Pôle Agroalimentaire de l'Isère



**0.5 ETP**

affecté au projet

**Projet 2023**

Mener une réflexion sur la diversification des  
produits de la marque (beurre, lait, yaourt ...).

Thomas HUVER | [thomas.huver@isere.chambagri.fr](mailto:thomas.huver@isere.chambagri.fr)



## CIRCUITS COURTS ET PRODUITS SOUS SIGNES DE QUALITÉ

### Agriculture Biologique

**28 242** ha cultivés en bio dans **676** exploitations



### Appellation d'Origine Protégée

Bleu du Vercors  
Sassenage

Noix de Grenoble



Vin de Savoie



Bois de  
Chartreuse

### Concours Départemental des Vins de l'Isère

**3** Argentés **9** Or  
**MÉDAILLÉS** **3** Bronze  
**2** Mentions spéciales jury



Découvrir la liste  
des lauréats

### Fermiers d'or

Concours régional de produits fermiers  
**15** produits récompensés



### Bienvenue à la Ferme

Vente de produits fermiers et accueil à la  
ferme

**69** producteurs adhérents



### Marque IS HERE

**+ 1500** produits agréés

**6250** coffrets réalisés

dont **1000** box spéciales Noël (particuliers et CE)  
depuis le lancement de l'offre



### Indication Géographique Protégée

Saint-Marcellin

Vin des Collines  
Rhodaniennes



Vin de l'Isère



Gruyère de France

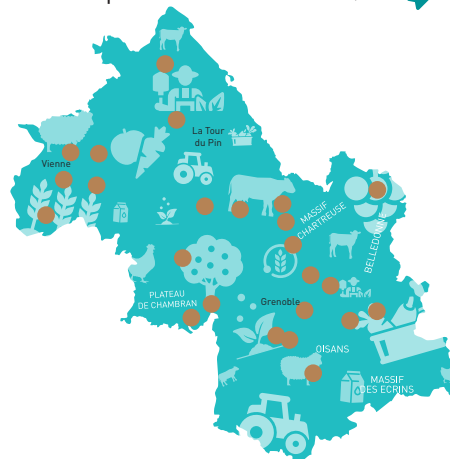
### Concours Général agricole Paris

**24** médailles agricoles en 2022



### Points de vente collectif

**24** magasins de producteurs  
(Isère : 1er département de France)



**3** projets en émergence à St Just de Claix (ouverture envisagée début 2024), Maison de Pays dans le Trièves, Projet de Maison IS HERE (stade de démarrage)

**1** accompagnement réalisé en 2022 (projet de déménagement du Palais Fermier (Chatte) - effectif en Juin 2023)

Céline LEGEAY | [celine.legeay@isere.chambagri.fr](mailto:celine.legeay@isere.chambagri.fr)

## LIER AGRICULTURE, ALIMENTATION ET SOCIÉTÉ : FOCUS SUR LES BALADES RURALES

L'association de territoire TERRAVAL'D organise depuis maintenant 6 ans une balade annuelle « sur les pas de la ruralité » pour parler des réalités agricoles au grand public. Cette randonnée familiale est donc un support de réflexion et d'échanges conviviaux avec les acteurs du monde rural, ponctuée de courtes interventions sur l'agriculture locale (visites de fermes), sur la biodiversité (avec l'association Lo Parvi), sur le paysage (lectures), sur l'artisanat local ou encore le patrimoine historique de la commune.

Au vu de la dynamique actuelle autour de l'alimentation (Plan Alimentaire du Territoire des Vals du Dauphiné) et le succès de cette randonnée (120 participants en moyenne), **la balade 2023 se construit en partenariat avec la communauté de communes autour d'un événement plus global sur l'alimentation, axe fort de cette prochaine édition.**

**Thomas BEHAL**

[thomas.behal@isere.chambagri.fr](mailto:thomas.behal@isere.chambagri.fr)



# MULTI PERFORMANCE ET TRANSITION AGRICOLE

Accompagner tous les types d'agriculteurs et toutes les agricultures pour des systèmes rentables et résilients face aux évolutions climatiques et la raréfaction des ressources.

## LABEL ET VALORISATION DES PRODUITS DE LA HAIE

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs et les territoires dans leurs projets d'implantation, d'entretien et de valorisation des haies, ou plus largement dans le développement de l'agroforesterie. Les impacts positifs de la haie sont nombreux : elle protège les animaux et les cultures, elle rend les sols plus fertiles, elle permet de la production de bois ... C'est un véritable allié climatique.

Les enjeux du développement des haies sont de :

- Consolider les connaissances techniques des agriculteurs pour optimiser le fonctionnement de la haie de sa plantation à sa taille d'entretien;
- Structurer des filières de valorisation des produits de la haie (plaquettes pour le bois énergie ou la litière des élevages, bois bûches, bois d'œuvre, etc) pour intégrer d'avantage la haie dans les sources de revenus des exploitations.

En 2022, la Chambre d'Agriculture a poursuivi l'accompagnement des agriculteurs investis dans des projets de plantations de haies financés par le Plan de Relance :

**40**

exploitations pour

**17 km**

de linéaires de haies en projet

Des journées techniques/ salons ont également eu lieu sur la valorisation des haies, notamment en plaquettes pour la litière des élevages de ruminants.

En parallèle, la Chambre d'agriculture se positionne pour accompagner dans la certification « Label Haie » auprès des agriculteurs engagés en « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) sur les territoires de la CAPI et de la SIRRA. Sous forme d'aides financières sur 5 ans, ces PSE doivent encourager le maintien et le développement de pratiques vertueuses et / ou d'Infrastructures Agro-Ecologiques. En tout en 2022 ce sont 5 réunions d'information qui ont été organisées et plus de 127 agriculteurs éligibles sur les deux territoires.

«**En 2023, la Chambre d'agriculture se constituera en Organisme Collectif de Gestionnaires (OCG) du Label Haie afin d'auditer et fournir le certificat aux exploitations.**»

Jean-François PERRET

jeanfrancois.perret@isere.chambagri.fr

## TRANSITION BAS CARBONE

En 2022, afin d'accompagner la Transition Bas Carbone en agriculture, la Chambre d'agriculture de l'Isère a formé 4 de ses conseillers aux diagnostics carbone.

L'objectif ? Évaluer les émissions de gaz à effet de serre des exploitations iséroises et proposer des actions pour améliorer leur empreinte carbone et participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. Plusieurs actions ont ainsi été menées en 2022 :

■ Dans le cadre du dispositif « Bon Diagnostic Carbone » financé par l'ADEME et le Plan de Relance, **la Chambre d'agriculture a démarré les premiers diagnostics Carbone en Grandes Cultures et Elevage de ruminants (11 diagnostics réalisés)**. Pour 2023, les financements restants seront mobilisés pour accompagner les éleveurs du collectif Plein Lait Yeux – et aller un cran plus loin dans la démarche qualité du lait 100% IS HERE.

■ **Un partenariat avec la communauté de communes des Vals du Dauphiné** a aussi été mis en place afin de financer des analyses de sol pour les agriculteurs engagés dans une démarche bas carbone et optimiser ainsi leurs pratiques agronomiques.

Nina LOPEZ

nina.lopez@isere.chambagri.fr

■ **La Chambre d'agriculture a inscrit une vingtaine d'agriculteurs au 3ème Appel à Projet de France Carbone Agri**, afin que ces derniers puissent prétendre au Label Bas Carbone et valoriser économiquement leur démarche de progrès.

■ Enfin, **la Chambre d'agriculture s'est investie dans le projet de recherche et développement Décarbon'Alpes porté par le SUACI Montagn'Alpes**, dont l'objectif est de faire évoluer l'outil de diagnostic aujourd'hui utilisé en élevage de ruminants et de l'adapter aux spécificités des systèmes de montagne (surfaces pastorales, éco-pâturage, transhumance, etc...). 5 éleveurs pastoraux travaillant sur la communauté de communes Cœur de Chartreuse ont ainsi été sollicités pour participer au projet. En 2023, 6 éleveurs seront également accompagnés sur le Parc Naturel Régional du Vercors, afin de proposer des leviers d'action à l'échelle des territoires.





## ÉNERGIE : SE REGROUPER POUR ACHETER DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Association Départementale des Irrigants de l'Isère (ADI38) a formé un groupement d'achat d'électricité regroupant 19 ASA (Association Syndicale Autorisée) du département. Ce groupement a signé en 2021 un contrat de fourniture avec ENGIE pour les années 2022, 2023 et 2024 au tarif réglementé nommé ARENH. Du fait de leur profil de consommation particulier (établissement public, forte consommation électrique en été et faible en hiver), les droits ARENH des ASA sont très élevés, de l'ordre de 208%, ce qui les rend très sensibles aux fluctuations du marché ARENH.

**Depuis 2021, le marché de l'électricité s'est envolé, passant de 30€/MWh, à plus de 1000€/MWh au cours de l'été 2022. Les réseaux d'irrigation, dont l'électricité représente 40% à 60% de leurs charges, ont été fortement impacté par cette envolée. La Chambre d'agriculture de l'Isère et l'ADI38 se mobilisent pour accompagner les ASA d'irrigation face à ces difficultés.**

**Aline BUCHÉ**

[aline.buche@isere.chambagri.fr](mailto:aline.buche@isere.chambagri.fr)



## 3 NOUVEAUX GROUPES D'AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Après une année d'émergence et de consolidation d'une dynamique collective, 2022 a été l'année de la reconnaissance de 3 nouveaux groupes 30 000<sup>1</sup> sur le territoire de la Bièvre, des Terres Froides et du Nord Isère. Ces derniers portent à 8 le nombre de groupes animés par la Chambre d'agriculture et rassemblent 27 nouvelles exploitations sur un total de 2100 ha de cultures.

**L'accompagnement de ces groupes en grandes cultures et polyculture élevage vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires par des échanges réguliers entre agriculteurs et conseillers** lors de tours de plaines collectifs, de formation ou d'essais en parcelles. Les principales pistes explorées vont du désherbage mécanique, à la couverture des sols en passant par le partage de matériel ou l'adaptation au changement climatique.

**Nouveau !**

En vue de faciliter et fluidifier la circulation des informations entre groupes, un bulletin technique hebdomadaire a été créé pour sécuriser les prises de décisions et accompagner à la réduction d'intrants.

1. Un groupe 30 000 est un collectif constitué d'agriculteurs qui se regroupent pour mettre en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques, systèmes et techniques déjà testés et éprouvés par le réseau DEPHY ou par d'autres acteurs.

**Yann JANIN**

[yann.janin@isere.chambagri.fr](mailto:yann.janin@isere.chambagri.fr)

# ZOOM SUR

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT HVE

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitations qui souhaitent obtenir la certification Haute Valeur Environnementale. Cette certification permet de mettre en avant les exploitations qui ont réduit leurs intrants (engrais, produits phytosanitaires, irrigation) et développé des éléments de biodiversité.



**4**

formations réalisées

**37**

exploitations accompagnées vers le niveau 3 au travers de notre démarche collective (1 audit en avril et 1 en novembre)

**8**

collaborateurs mobilisés

**33**

autres exploitations ont été accompagnées pour le niveau 1

**Mélanie HOVAN**

[melanie.hovan@isere.chambagri.fr](mailto:melanie.hovan@isere.chambagri.fr)

## LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE



La Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne les agriculteurs pour concilier performance économique des exploitations et préservation de la biodiversité. Afin de favoriser les échanges de connaissance et aborder la biodiversité dans sa diversité (sol, haies, mare, faune sauvage...), une demi-journée a ainsi été organisée le 16 juin 2022 dans le cadre du PAEC Bièvre avec l'ensemble des partenaires (Le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Fédération départementale des Chasseurs, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'ISARA).

Nous y avons dirigé un atelier « la biodiversité du sol » afin de présenter les premiers résultats issus d'un projet de suivi de 2 réseaux de parcelles où un état des lieux de la vie biologique des sols (microorganismes, vers de terre, carabes...) avait été réalisé. Ce projet avait pour ambition de montrer aux agriculteurs en quoi le sol est vivant et comment leurs pratiques ont un impact. Connaître son sol, préserver son capital et le valoriser sont des clés pour réduire les intrants et augmenter la résilience des systèmes de production, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

Par ailleurs, nous avons aussi participé au projet REFLEX PICASOL qui vise à développer une offre de prestation et de formation sur la fertilité biologique des sols pour agriculteurs et conseillers. Un webinaire sur la biodiversité des organismes du sol a été conçu à cet effet, repris dans une fiche technique à paraître prochainement.

**Laetitia MASSON** | [laetitia.masson@isere.chambagri.fr](mailto:laetitia.masson@isere.chambagri.fr)

**Jean-Pascal MURE** | [jeanpascal.mure@isere.chambagri.fr](mailto:jeanpascal.mure@isere.chambagri.fr)

# LA CHAMBRE MOTEUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux effets déjà visibles du changement climatique, l'agriculture doit s'adapter, faire face aux aléas et, parfois, se réinventer.

## PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Soucieuse de jouer un rôle dans la transition, la Chambre d'agriculture de l'Isère mène une politique volontariste auprès des agriculteurs comme des collectivités afin de protéger la ressource en eau, d'un point de vue qualitatif comme quantitatif. Les principaux axes de travail sont :

- La gestion de l'attribution des volumes d'eau pour l'activité agricole à travers l'OUGC (Organisme Unique de Gestion collective)
- L'animation, l'élaboration et la mise en œuvre des démarches de protection des captages prioritaires destinés à la production d'eau potable (programmes Terre & Eau)
- L'accompagnement des agriculteurs dans une démarche d'économies d'eau en lien avec l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère (ADI38) – pratiques d'irrigation, choix du matériel et des techniques culturales, projets de création ou extension de réseaux d'irrigation ou de retenues collinaires.
- L'accompagnement technique des agriculteurs pour le développement de pratiques moins dépendantes en eau et en intrants tout en préservant l'activité agricole, et la diversité des productions.

Sandra RIQUET | [sandra.riquet@isere.chambagri.fr](mailto:sandra.riquet@isere.chambagri.fr)

ZOOM SUR

## DES RANDONNÉES POUR MONTRER L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA PROTECTION DE L'EAU

Dans le cadre du programme Terre&Eau, des actions sont menées avec les agriculteurs pour protéger les ressources en eau des captages prioritaires (destinés à la production d'eau potable). En 2021, l'organisation d'une première randonnée à Agnin avec le grand public a permis de mettre en lumière leur engagement face à ces problématiques. Reconduites en 2022 au Mottier, à Agnin et à Estrablin, ces marches pédagogiques de 4 km offrent la possibilité aux agriculteurs d'ouvrir les portes de leurs exploitations, de faire visiter leurs prairies, vergers, cultures et parcelles de couverts pour parler de leur pratiques et de la lutte contre les pollutions diffuses (azote, phytosanitaires). Les échanges ont été riches et les retours positifs pour l'ensemble des participants.

Canelle LAISNÉ  
[canelle.laisne@isere.chambagri.fr](mailto:canelle.laisne@isere.chambagri.fr)

## S'ADAPTER, ANTICIPER, SE PROJETER AVEC CLIMAT XXI

C'est un fait, le climat « historique » change. L'ensemble des activités humaines, du fait de leurs émissions de gaz à effet de serre participent au réchauffement global. Avec le tourisme, les secteurs agricoles et forestiers sont les plus impactés des activités économiques.

« **L'adaptation est une transition continue et permanente.** »

Engagée dans l'adaptation au changement climatique, la Chambre d'agriculture de l'Isère est dotée d'outils et de compétences pour évaluer les effets du climat futur. C'est le cas de Climat XXI, un modèle de projection, qui, à partir d'indicateurs agro-climatiques (déficit hydrique, pousse de l'herbe, exposition au gel...), analyse l'évolution future de la faisabilité de productions agricoles en Isère sous l'influence du changement climatique.

Les conseillers de filières intègrent désormais ces évolutions dans leurs accompagnements auprès des agriculteurs et futurs agriculteurs. L'enjeu étant de sécuriser l'équilibre économique des exploitations et permettre à tous d'adapter leurs pratiques.

Jean-Paul SAUZET | [jeanpaul.sauzet@isere.chambagri.fr](mailto:jeanpaul.sauzet@isere.chambagri.fr)



## SEM'EAU : SAVOIRS ECOLOGIQUES MARAICHERS POUR LA GESTION DE L'EAU

L'association Sitadel porte depuis 2020 le projet Sem'eau, pour identifier et caractériser les enjeux de l'eau en maraichage, à partir des savoirs des maraichers du Sud Isère.

Cette ressource indispensable en maraichage est néanmoins limitée. Réfléchir à sa gestion est primordial avant toute installation. De plus, l'utilisation de cette ressource est soumise à la réglementation sur l'eau et fait appel à des démarches spécifiques. **Le projet SEM'EAU, en partenariat avec la Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche, a permis d'aboutir à des outils concrets pour les porteurs de projet : la création de vidéos ainsi qu'une brochure, pour mieux appréhender les besoins en eau lors d'une installation.**

Lucie TIOLLIER | [lucie.tiollier@isere.chambagri.fr](mailto:lucie.tiollier@isere.chambagri.fr)



## ELEVAGE & SYSTÈME FOURRAGER



Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne les éleveurs isérois dans le développement de leur autonomie fourragère et protéique afin d'atteindre des systèmes plus résilients. Le changement climatique et les variations qu'il induit pour les prairies (décalage de la pousse de l'herbe, déficit d'herbe estival, dégradation des couverts ...) amène les agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques, à la fois au niveau du mode d'exploitation que de la diversification des ressources.

Plusieurs expérimentations sont notamment conduites par la Chambre d'agriculture et des groupes d'éleveurs à l'échelle des systèmes mais aussi parcellaire. L'introduction d'espèces plus résistantes aux sécheresses (luzerne, dactyle, féтуque, etc.) permet de créer des prairies plus pérennes et un système fourrager qui répond aux besoins du troupeau. Une meilleure préservation des prairies passe aussi par l'adaptation du pâturage (mise à l'herbe précoce, pâturage la nuit en été, ou tournant dynamique avec un découpage des prairies en paddocks et une présence des animaux adaptées à la pousse de l'herbe...) pour améliorer durablement leur production.

**Amandine ROUX**  
[amandine.roux@isere.chambagri.fr](mailto:amandine.roux@isere.chambagri.fr)



## NOS ACTIONS TERRAIN EN CHIFFRES

REPLANTATION DE HAIES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

17

KM DE LINÉAIRES DE HAIES EN PROJET

dans le cadre du Plan de relance, 3 conseillers ont accompagné 40 exploitations.

PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS

63

ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS

pour répondre aux enjeux de modernisation des exploitations agricoles.

EXPÉRIMENTATIONS DE NOUVEAUX SYSTÈMES PLUS DE RÉSILIENTS

Près de 10  
ESSAIS MENÉS

sur des thématiques aussi variées que l'agroforesterie, les prairies et variétés fourragères ou encore les grandes cultures.

23

TOURS DE PLAINE EFFECTUÉS

(observation des parcelles pour adapter les pratiques et les cultures). Près de 125 agriculteurs participants.

3

DÉMONSTRATIONS MATÉRIEL DE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

visant à diminuer l'utilisation de phytosanitaire, et 3 démonstrations de matériel de valorisation de la haie.



## ZOOM SUR

**CIVE & MÉTHANISATION**  
**LE 16 DÉCEMBRE 2022**



Cette rencontre régionale, organisée dans le cadre du projet Pepit AURA-CIVE sur le site de Vial Méthanisation à St Quentin Fallavier, a réuni plus de 70 agriculteurs, techniciens et partenaires de la filière méthanisation agricole de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Avec l'objectif de partager les principaux résultats des 3 années du programme d'études et expérimentations sur les CIVE (Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique), **cette matinée a permis aux agriculteurs d'échanger et de partager leurs expériences sur la production et la valorisation de CIVE durables, mais aussi sur l'utilisation d'autres intrants pour l'alimentation des méthaniseurs comme la récolte de cannes de maïs ou des menues pailles.** Toutes ces pistes représentent des leviers de la transition agroécologique.

**Elisabeth JACQUET**  
[elisabeth.jacquet@isere.chambagri.fr](mailto:elisabeth.jacquet@isere.chambagri.fr)

# CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

Être un acteur majeur de l'accompagnement agricole par du conseil accessible, facilitateur et efficient.

## NOS PARTENARIATS EN CHIFFRES

12

CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LES EPCI

(sur les 18 EPCI iséroises)

1

AVEC LE PNR DE CHARTREUSE

1

AVEC ESPACE BELLEDONNE

14

POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE  
TERRITORIAL,

avec définition de plans d'actions partagés et mise en  
commun de moyens pour les réaliser.

## ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES POUR LE PAEC

Les PAEC (projets agro-environnementaux et climatiques) définissent un projet de territoire en faveur de l'environnement et du climat dans lesquels sont définis des mesures agro environnementales (MAEC) sur lesquelles les agriculteurs peuvent s'engager lors de leur déclaration PAC.

En Isère, 5 PAEC\* ont été mis en place en 2022 au travers desquels la Chambre d'agriculture est intervenue de différentes manières : montage du PAEC de A à Z, appui territorial ou technique, relai d'information auprès des agriculteurs...

**En 2023, notre Chambre aura un rôle important dans la diffusion/ explication de l'information auprès des agriculteurs, la réalisation des diagnostics obligatoires avant signature d'une MAEC, sans oublier l'accompagnement des agriculteurs pour l'engagement dans les MAEC lors des déclarations PAC face à la nouvelle réglementation.**

*\*PAEC Chartreuse et PAEC Belledonne; PAEC Grand sud Isère; PAEC du Vercors et la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné*

**Manuelle GLASMAN**

[manuelle.glasman@isere.chambagri.fr](mailto:manuelle.glasman@isere.chambagri.fr)

## FORÊT, ARBRE ET BOIS : APPORTER DES CONSEILS ET DES RÉPONSES AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DANS LA GESTION DE LEUR PATRIMOINE PRIVÉ

La mobilisation des bois des propriétaires forestiers privés sont réalisés dans le cadre de chantiers de regroupement (appelé massification). Les conseils apportés permettent aux propriétaires de gérer et valoriser durablement leur patrimoine forestier.

**« Dans un contexte de changement climatique, contribuer à un meilleur entretien des forêts, notamment par la coupe des bois, permet un renouvellement des espèces »**

Malgré un morcellement important, en 2022 147 propriétaires ont été conseillés pour mobiliser 14 191m<sup>3</sup> de bois. Ces bois ont permis d'une part d'alimenter les scieries locales et leurs utilisations en bois de sciages pour la construction, une autre partie est utilisée comme énergie participant ainsi à la transition énergétique.

Afin de prévenir des dégradations excessives dues à une mauvaise utilisation de la desserte forestière lors des exploitations en forêt privées, nos conseillers forestiers accompagnent également les communes pour la réalisation d'états des lieux de la voirie forestière communale. Permettre l'accès aux forêts est une composante obligatoire pour la gestion forestière et la lutte contre les incendies.

Véritable enjeu pour les années à venir, les risques liés aux feux de forêt accentuent la nécessité de gérer les forêts privées péri-urbaines, comme l'ont montré les derniers épisodes 2003 (Néron) et 2022 (Voreppe).

**David BILLAUT**

[david.billaut@isere.chambagri.fr](mailto:david.billaut@isere.chambagri.fr)



## 2023 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA PAC

Le plan stratégique nationale de la France a été validé par les instances européenne fin août 2022.

Depuis cette date, nous connaissons les règles de la nouvelle PAC.

La Chambre d'agriculture de l'Isère a mis en place un plan d'information et de formation. Avec le soutien de son réseau elle a conçu et mis en œuvre un outil de simulation des aides PAC 2023-2027. Cet outil, couplé à une information complète sur la nouvelle PAC, permet à tout agriculteur qui le demande d'évaluer l'impact de la future PAC sur son système de production. Mieux informé, ce dernier peut adapter ses pratiques agricoles et environnementales.

Cette année : **16 sessions de formation ou d'information** ont réuni près de **240 agriculteurs**. Enfin 6 réunions publiques d'information a eu lieu en ce début d'année 2023 dans tout le département de l'Isère. Ces réunions sont organisées par la DDT en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère.

« La déclaration PAC est le premier dispositif en nombre d'agriculteur que la Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne. Il est au cœur de notre conseil stratégique. »



Ahmed GAOUACHE  
ahmed.gaouache@isere.chambagri.fr

## FORMATION BILAN ANNUEL 2022

« La Chambre d'agriculture reste l'organisme de formation principale des agriculteurs. Cette prestation représente 11,51% de nos prestations de service, à travers laquelle nous sommes fiers de contribuer à l'amélioration des performances des agriculteurs de demain. »

<b>887</b>	dont	<b>221</b>
Stagiaires formés		porteurs de projets
<b>98</b>	dont	<b>33</b>
sessions de formation		pour les porteurs de projets
+ de	dont	<b>385</b>
<b>9 882</b>		heures pour les porteurs de projets
heures de formation		

### PROJECTION 2023

Des formations pour répondre aux enjeux des exploitations :

- Je connais le phénomène du gel pour préparer et protéger mes cultures fruitières.
- J'améliore la performance énergétique de mon atelier
- Je réussis ma transition vers l'Agriculture de Conservation des Sols

Muriel CANU  
muriel.canu@isere.chambagri.fr

## NOUS SOMMES PRÊTS ! DÉPLOIEMENT DU CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE (CSP)

La loi Egalim prévoit que toute exploitation non labellisée HVE3 ou AB au 31 décembre 2023 devra obligatoirement justifier d'un CSP en vue d'identifier des marges de manœuvres et un plan d'action pour un moindre recours aux produits phytosanitaires. Ce CSP est à renouveler 2 fois par période de 5 ans et devient une condition d'obtention du Certiphyto (certificat attestant de l'aptitude de l'exploitant à utiliser ou acheter des pesticides).

Courant 2022, une quarantaine d'agriculteurs ont pu bénéficier de cette prestation en format individuel. Des sessions collectives sont prévues pour le 1er semestre 2023 pour assurer un déploiement massif auprès du public concerné (plusieurs centaines d'exploitations concernées en Isère).

En parallèle, la communication dans la presse agricole et auprès des opérateurs économiques (coopératives et négoce notamment) au sujet de cette nouvelle obligation a été renforcée pour mobiliser massivement les agriculteurs.



Yann JANIN  
yann.janin@isere.chambagri.fr

# PRÉSERVATION DES SURFACES AGRICOLES

La terre est le support premier de l'activité agricole et de ses entreprises. Dans un contexte de forte pression foncière en Isère (perte de 907 ha/an), la Chambre d'agriculture a réaffirmé sa volonté politique d'agir pour la préservation du foncier agricole et conforter la ferme Isère.

## RECOMMANDATIONS DÉPARTEMENTALES EN PHOTOVOLTAÏQUE

Compte tenu des engagements nationaux et internationaux de la France en matière de lutte contre le changement climatique, les énergies renouvelables sont promises à un fort développement, en particulier les installations photovoltaïques. Si l'agriculture entend y prendre toute sa part, il était urgent de poser un cadre départemental à ce développement afin qu'il préserve les terres agricoles et les équilibres locaux.

Les services de l'État dans l'Isère ont ainsi réalisé une méthodologie d'instruction relative aux projets photovoltaïques sur notre territoire, destinée à servir de doctrine à tous les acteurs concernés et à guider les porteurs de projet. La Chambre d'agriculture a participé très activement à l'élaboration de ce document, elle a part ailleurs travaillé une doctrine régionale rappelant notre volonté de restreindre la production d'énergie solaire aux surfaces sans vocation agricole ou surfaces dégradées, et de maximiser l'équipement en panneaux solaires sur la toiture des bâtiments qui peuvent l'être.

Une conférence de presse a été organisée le 12 mai 2022 afin de présenter ce positionnement et d'encourager l'agrivoltisme qui :

- Concerne les installations qui permettent de conclure au caractère principal et durable de l'activité agricole située sous les panneaux;
- Doit apporter une plus-value ou un bénéfice à l'activité agricole en place.

« Des expérimentations en agrivoltisme en arboriculture sont en développement en Isère pour vérifier la réalité de cette complémentarité entre production agricole et production d'énergie. »

Céline FAILLIE  
celine.faillie@isere.chambagri.fr

## DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES BÂTIMENTS AGRICOLES

**Notre enjeu face à la transition énergétique : permettre aux exploitations de s'adapter face au renchérissement de l'énergie en utilisant l'agriculture comme un gisement d'énergie renouvelable, générateur de valeur pour les agriculteurs et en lien avec leur territoire.**

Dans un contexte de crise énergétique et climatique, le développement de la production d'électricité à partir de l'énergie solaire sur les importantes surfaces de toitures de bâtiments agricoles prend tout son sens, à condition que sa valeur ajoutée revienne bien à l'exploitation. L'autoconsommation de l'électricité issue des panneaux photovoltaïques peut permettre de gagner en autonomie et de baisser sa facture énergétique, à condition de bien identifier les conditions locales (ex : distance de raccordement) et dimensionner son projet. La Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne, forme et conseille les agriculteurs en amont de leur projet photovoltaïque sur toiture, et en toute indépendance.

Céline FAILLIE  
celine.faillie@isere.chambagri.fr





## ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER

Afin de favoriser des projets à valeur ajoutée qui permettent de compenser la perte de potentiel économique lié à l'artificialisation des terres agricoles, la Chambre d'agriculture anime le GIP (Fond départemental d'Investissement Agricole et Agro Alimentaire). Plusieurs projets agricoles ont pu être financés sur les territoires des membres du GIP : projets de méthanisation, points de vente collectifs,...

À ce sujet, la Chambre d'agriculture a développé une expertise en partenariat étroit avec la Direction Départementale des Territoires pour la réalisation des études Eviter Réduire Compenser permettant notamment de chiffrer le montant de la compensation collective lié à la perte préalable de foncier (10 études d'impact réalisées en 2022).

## LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) : C'EST PARTI !

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe un objectif précis à atteindre : l'artificialisation nette des sols à l'échelon du territoire national doit être à zéro en 2050 ! Sur la première tranche d'application (2021-2031) de la loi, la consommation d'espaces doit être divisée par deux.

La Chambre d'agriculture de l'Isère associée à la planification de l'urbanisme par son rôle consultatif est particulièrement attentive à la traduction de ces ambitions.

**Par ailleurs, la Chambre d'agriculture travaille en partenariat avec les collectivités afin de prendre en compte les enjeux agricoles dans le zonage et le règlement des documents d'urbanisme. Ainsi en 2022, la Chambre a réalisé le diagnostic agricole du PLUi SMVIC.**

**200**

Avis réalisés sur les permis de construire

**50**

Avis réalisés sur les PLU/PLUi

**Céline FAILLIE**  
celine.faille@isere.chambagri.fr



## RÉHABILITATION DES SOLS AGRICOLES

Dans un contexte de diminution continue du foncier, limiter l'artificialisation des terres et préserver la qualité des sols sont des priorités de la Chambre d'agriculture.

**Nous œuvrons depuis 2016, dans le cadre de conventions avec les sociétés d'exploitation de carrières de granulats, à la diminution de leurs impacts et au retour dans les meilleures conditions agronomiques de ces terrains à l'exploitation agricole.**

À ce titre, une étude agro-pédologique préalable à l'exploitation d'un site est réalisée sur la base d'une méthodologie construite par les Chambres de l'Isère et de la Drôme, actuellement reprise en région. Elle consiste à effectuer un état des lieux de la qualité des sols avant exploitation accompagnée de conseils de préservation de la qualité des sols existants (recommandations de décapages, stockage et remise en place). Un contrôle de la remise en état est également assuré en fin d'opération afin de garantir la pérennité de l'activité agricole.

**Jean-Pascal MURE**  
jeanpascal.mure@isere.chambagri.fr

# ZOOM SUR

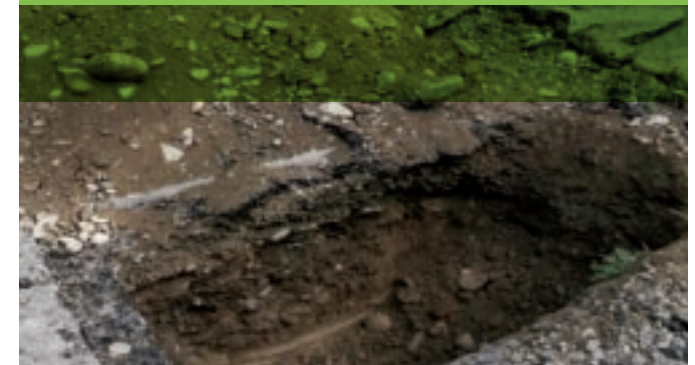
## LA RENATURATION DE SOLS SUR LA VILLE DE GRENOBLE OU COMMENT AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES URBANISÉS

Afin de re-crée un sol vivant à la place d'un ancien parking, et donc de restaurer une biodiversité urbaine à travers des espaces de nature (prairie naturelle, couvert arboré), la Ville de Grenoble a sollicité l'accompagnement technique de la Chambre d'agriculture pour imaginer des solutions de renaturation.

Véritable projet de transition écologique et environnemental, EDF Hydro Alpes a également été associé afin de fournir des sédiments issus de barrages, dans le cadre d'une économie circulaire permettant de moins consommer de terre végétale.

La Chambre d'agriculture établit ainsi la « recette » optimale du mélange de ressources locales nécessaire au bon fonctionnement du sol (sédiments, terre végétale, et compost de déchets verts). **Elle suivra, durant 3 ans, l'évolution naturelle de ce sol reconstitué, et de sa couverture végétale, par des prélèvements et techniques d'interprétation in-situ.**

**Jean-François PERRET**  
jeanfrancois.perret@isere.chambagri.fr



Maison des agriculteurs  
de l'Isère

# LA VIE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

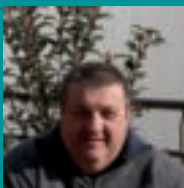
## UN NOUVEAU SIÈGE À MOIRANS POUR DES DYNAMIQUES RENFORCÉS

C'est dans la zone d'activités de Centr'Alp sur la commune de Moirans, que la Chambre d'agriculture de l'Isère, aux côtés de ses partenaires agricoles\*, a choisi d'implanter son siège en juillet 2022. Sous le nom de Maison des agriculteurs de l'Isère, ce nouveau bâtiment -respectueux de l'environnement et des matériaux qu'il utilise - permet de centraliser les expertises en faveur de l'agriculture iséroise.

*\*les structures présentes : la FDSEA de l'Isère, Terre Dauphinoise, Adice, Les Jeunes Agriculteurs de l'Isère, la Fédération des services de remplacement, les Services de remplacement Départementaux, Agri Emploi, ainsi qu'un bureau décentralisé de la MSA Alpes du Nord et un du Pôle Agroalimentaire de l'Isère.*



Disposant de locaux plus fonctionnels, et bien situés, cette nouvelle localisation est un atout stratégique non négligeable pour la Chambre d'agriculture. Equipée en salles modulables et matériel haute technologie comme la visioconférence, la Maison des agriculteurs de l'Isère a pour ambition de se positionner comme centre de formation, mais aussi lieu d'accueil pour des structures partenaires comme les collectivités territoriales, en facilitant par exemple les rencontres, ou émergences de projets agricoles.



**Jean-Claude DARLET**  
Président

## REAGIR : UN RÉSEAU D'ENTRAIDE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN POUR LES AGRICULTEURS EN ISÈRE ET LEURS FAMILLES.

BILAN  
2022

Reagir  
Solidarité & Accompagnement  
ISÈRE

**480** AGRICULTEURS  
sont dans la démarche 

dont **310** ACCOMPAGNÉS par  
la Chambre d'agriculture



**1720** PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES  
depuis 2006 sur une durée  
moyenne de  3 ans

**120** NOUVEAUX ENTRANTS

pour motifs variés : résultats économiques insuffisants, problèmes de trésorerie, gestion et organisation de la charge de travail, épuisement professionnel, ruptures dans la famille, problème de santé, ...



**60** « SORTIES »  
AVEC UNE  
AMÉLIORATION  
de la situation pour  
70% d'entre eux



Cécile LAURANSON  
cecile.lauranson@isere.chambagri.fr



## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE (OUGC)

L'OUGC38 est l'organisme de gestion des prélèvements agricoles. Sa mission est de répartir les volumes d'eau aux irrigants sur toutes les masses d'eau de son périmètre au travers d'autorisations annuelles. Le périmètre couvre l'ensemble du département de l'Isère et inclut la valloire dromoise.

Les volumes affectables à l'usage agricole sont prédéfinis en fonction de la disponibilité de la ressource afin de garantir les usages dans le respect de la préservation de la ressource.

En 2022 : l'OUGC a réalisé 1340 attributions de volumes pour 649 pétitionnaires soit une attribution totale de 71 Mm<sup>3</sup> sur 29 000 ha, ce qui fixe la valeur haute à ne pas dépasser.

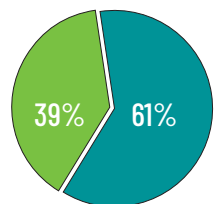
Le volume prélevé déclaré en fin de saison a été de :

# 60 Mm<sup>3</sup>

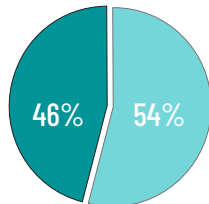
soit 24 000 piscines olympiques.

La saison a été ponctuée de nombreux arrêts sécheresse sur les différents territoires. Le rôle de l'OUGC est également de prévoir la mise en place des restrictions en cas de sécheresse. Les contrôles réalisés cet été ont montré l'efficacité du dispositif.

### Répartition du volume consommé en 2022 :



■ Collectif  
■ Individuel

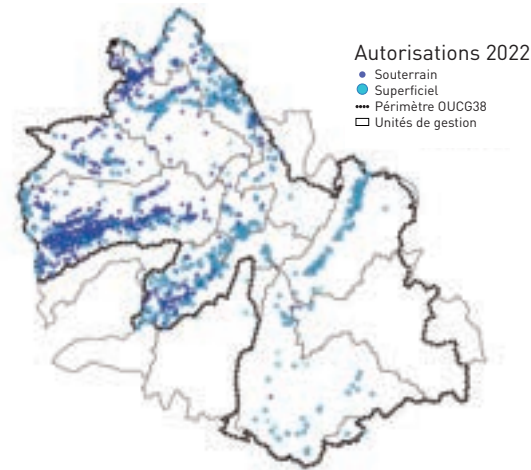


■ Eau souterraine  
■ Eau superficielle



**« Avec l'OUGC nous faisons un travail exemplaire ; les négociations avec les services de l'Etat ne concernent pas n'importe quel sujet ; notre action porte sur le fait d'avoir de l'eau pour produire à manger, et donc nourrir la population. »**

**Nathalie JURY**  
nathalie.jury@isere.chambagri.fr



## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Conscient des enjeux internationaux, la Chambre d'agriculture de l'Isère suit d'autres Chambres d'agriculture dans la conduite de projets de proximité à destination d'agriculteurs et de collectivités territoriales. Forts de nos expertises iséroises, nous organisons des transferts d'ingénierie auprès de nos partenaires.

**« Nous nous impliquons à l'international depuis plus de 10 ans en accompagnant des organisations partenaires au Maroc et au Burkina-Faso. »**

En réponse aux besoins locaux, nous proposons des échanges d'expériences et d'expertises sur des domaines variés allant de la production agricole aux circuits courts en passant par l'organisation du travail, la mécanisation collective et la structuration de filières territorialisées.

■ Au Maroc, dans la Région de Rabat Salé Kénitra, nous avons travaillé sur la mise en valeur des produits de nos 2 régions par des recettes mixtes, la réalisation de vidéos et la création d'une plateforme de e-commerce.

■ Au Burkina-Faso, à distance, nous appuyons la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-Bassins qui organise des formations et accompagne des groupes souhaitant se constituer en CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).

2023 annonce de belles perspectives, avec la préparation du Salon International de l'Agriculture de Meknès en mai au Maroc avec une délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entreprises, produits, expertises).

**Valérie MORIER GENOUD**  
valerie.moriergenoud@isere.chambagri.fr



## BILAN CALAMITÉS EN CHIFFRES

### INFORMER ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

GEL 2021 :

**203** DEMANDES D'INDEMNISATION déposées, dont 166 indemnisables.

**10.8 M€** D'INDEMNISATION ont été versés

### FAIRE RECONNAITRE LES DÉGATS

PLUIES INTENSES DE DÉCEMBRE 2021 :

**1** JOUR DE MISSIONS D'ENQUÊTE | Dommages évalués à **28 000 €** pour une indemnisation prévisionnelle de **9 877 €**

**2** COMMUNES RECONNUES

GEL DE MARS 2022 :

**2** JOURS DE MISSIONS D'ENQUÊTES | Dommages évalués à **6,7 M€** pour une indemnisation prévisionnelle de **2.1 M€**

**16** COMMUNES DU COULOIR RHODANIEN RECONNUES

SÉCHERESSE 2022 :

**3** JOURS DE MISSIONS D'ENQUÊTE | Dommages évalués à **28.4 M€** pour une indemnisation prévisionnelle de **7.9 M€**  
Estimation des pertes sur fourrage établie entre **40 à 45 %** sur l'ensemble du Département.

## ALÉAS CLIMATIQUES & CRISES

Sécheresse, gel, grêle, crises sanitaires et énergétiques, ces dernières années les agriculteurs sont soumis à des multiples aléas impactant à la fois leurs récoltes et le revenu de leurs exploitations. La fréquence de ces incidents s'accroît du fait du changement climatique et d'un contexte économique tendu.

La mobilisation permanente de la profession agricole, de nos élus et techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Isère auprès de la DDT, des collectivités territoriales (Région, Département, communes) ont largement contribué à activer des mesures plus incitatives et performantes.

« Ce travail de recensement que nous menons associe aussi bien les professionnels que les techniciens, c'est toute la force d'une Chambre d'agriculture. »

Les dispositifs ont nécessité des expertises terrain pour évaluer les taux de pertes, prendre en compte les besoins financiers et situations individuelles selon le type de sinistre. Nos conseillers sont restés actifs pour accompagner les missions d'enquête auprès des services de l'Etat et inventorier les dégâts subis justifiant les pertes exceptionnelles.

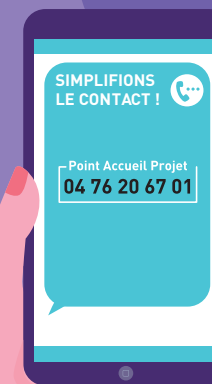
Une ligne d'appel calamité ainsi qu'un mail dédié est en place depuis plusieurs années, afin d'informer et d'orienter les agriculteurs sinistrés. Le site internet de la Chambre et les outils numériques tels que les e-mailings et Flash spécialisés sont également des vecteurs de diffusion très prisés sur le sujet.

**Fanny CORBIERE**  
[fanny.corbiere@isere.chambagri.fr](mailto:fanny.corbiere@isere.chambagri.fr)

Vous avez un projet en agriculture sans savoir par où commencer ?  
Des questions sur votre métier ?



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
ISÈRE



## LE POINT ACCUEIL PROJET, UN SERVICE DÉDIÉ AUX PORTEURS DE PROJET

Dans la continuité de la démarche qualité, de nouvelles organisations internes voient également le jour, comme c'est le cas pour le Point Accueil Projet (PAP).

Joignable grâce à un numéro unique, le PAP s'adresse à tous les agriculteurs ayant un projet, qu'il s'agisse d'installation ou encore de développement d'exploitation. Le PAP a pour vocation une prise en charge rapide du porteur de projet et le suivi de son projet de A à Z.

L'objectif de ce regroupement est d'améliorer l'accueil de la Chambre d'agriculture et de créer une porte d'entrée unique pour les agriculteurs afin de leur simplifier l'accès aux services et de se placer dans une posture d'écoute.

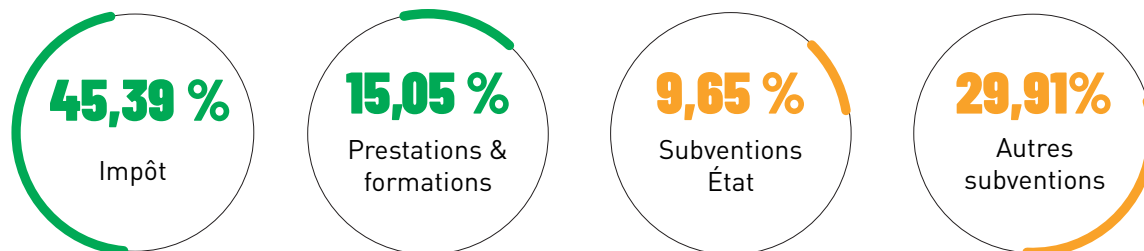
**Héloïse GONZALO**  
[heloise.gonzalo@isere.chambagri.fr](mailto:heloise.gonzalo@isere.chambagri.fr)



# BILAN FINANCIER & REVUE QUALITÉ

## BILAN FINANCIER

Recettes 2022 : 9 820 938 €



Karine FERNANDEZ  
karine.fernandez@isere.chambagri.fr

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN CHIFFRES

5 000 exploitations agricoles

1 Chambre départementale  
Siège : Moirans

4 implantations

34 élus | 104 collaborateurs

PROAGRI  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRALTO  
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

PROVITI  
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

1er réseau de conseil agricole  
et territorial certifié

## BILAN QUALITÉ 2022

Engagé depuis 20 ans dans une démarche qualité, le réseau des Chambres d'agriculture a mis en place en 2021 un nouveau référentiel d'engagements de service pour couvrir l'ensemble de ses activités et augmenter ses performances : la Démarche Qualité Performance.

**Pour répondre aux enjeux agricoles de demain, nous avons à cœur de proposer une offre de services dynamique, créatrice de valeurs ajoutées, et adaptée aux besoins des agriculteurs et des collectivités.**

Au service de nos clients, des enquêtes qualité sont réalisées chaque année sur notre offre de formation :

97,6% De satisfaction générale	98,5% Ont eu des réponse à leurs attentes	98% Utilisent tout ou partie du contenu du stage
99% Apprécie la qualité des interventions	98% Satisfaits des modalités d'organisation	
		73% De nombreux points

Ce travail de fond se poursuit en 2023 avec la refonte de notre offre de services à destination des agriculteurs et des collectivités.

Muriel CANU  
muriel.canu@isere.chambagri.fr



34 rue du rocher de Lorzier  
ZA Centr'alp  
38430 Moirans

04 76 20 67 11

accueil@isere.chambagri.fr

[www.isere.chambres-agriculture.fr](http://www.isere.chambres-agriculture.fr)



## NOS IMPLANTATIONS

### LA TOUR DU PIN

3, passage Romain Bouquet  
38110 La Tour du Pin

### CHATTE

385 A, route de Saint Marcellin  
38160 Chatte

### LA MURE

36, route de Ponnassas  
38350 La Mure

### VIENNE

27, rue Denfert Rochereau  
38200 Vienne

*Les actions de la Chambre d'agriculture de l'Isère sont notamment soutenues par : Le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le fond CASDAR, les collectivités territoriales.*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

